

# LES OPTIONS D'ARBITRAGES AUTOMATIQUES POUR ACCOMPAGNER VOTRE INVESTISSEMENT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Investir sur les marchés financiers via les supports en unités de compte<sup>(1)</sup> peut nécessiter de faire des arbitrages, c'est-à-dire modifier la répartition du capital investi sur votre contrat d'assurance vie pour l'adapter aux fluctuations des marchés financiers. Soit pour sécuriser des plus-values, soit pour atténuer le risque de perte sur le capital, ou encore pour investir progressivement sur les marchés financiers. Avec les options disponibles dans chaque contrat que nous proposons, les arbitrages pour revoir la répartition de votre capital sont réalisés de manière automatique.

Avec l'aide de votre conseiller, vous mettez en place celle qui correspond à vos objectifs selon que vous souhaitez sécuriser ou diversifier votre capital :

- **objectif sécurisation** : pour mettre à l'abri tout ou partie de votre capital investi sur les supports en unités de compte dits "risqués";
- **objectif diversification** : pour chercher un meilleur rendement sur les marchés financiers en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Les options sont sans frais supplémentaires, à l'exception de certains contrats<sup>(2)</sup>



### Sécurisation des plus-values

Objectif sécurisation

Sécuriser automatiquement sur le support en euros sécurisé les plus-values réalisées sur les supports en unités de compte choisis. Détails ci-dessous.



### Dynamisation des intérêts ou Optimisation<sup>(3)</sup>

Objectif diversification

Investir automatiquement, sur les marchés financiers, les intérêts générés par le support en euros sans risque pour le capital. Détails ci-dessous.



### Diversification progressive du capital ou Investissement progressif<sup>(4)</sup>

Objectif diversification

Investir régulièrement et progressivement sur les marchés financiers pour chercher à saisir les opportunités liées à leurs fluctuations en lissant sur la durée la valeur d'investissement des supports en unités de compte choisis. Détails ci-dessous.



### Stop loss relatif (limitation des moins-values relatives) ou Stop loss max<sup>(5)</sup>

Objectif sécurisation

Mettre le capital à l'abri en cas de baisse des marchés financiers. Détails ci-dessous.



### Couloir des performances

Objectif sécurisation

Sécuriser les plus-values et protéger le capital d'une baisse brutale des marchés financiers. Détails ci-dessous.



### Rééquilibrage automatique

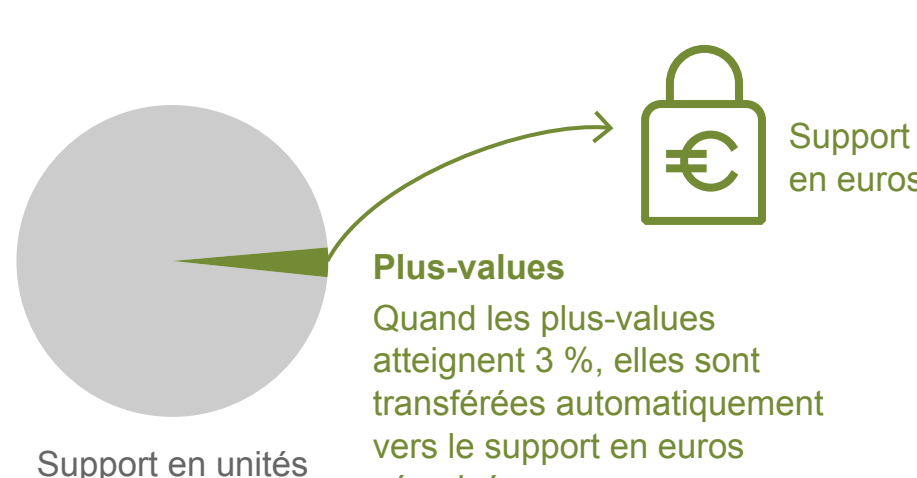
Objectif diversification

Conserver la répartition définie entre les supports au gré des fluctuations des marchés financiers. Détails ci-dessous.

## Sécurisation des plus-values

Pour ceux qui investissent sur les marchés financiers et souhaitent sécuriser les plus-values enregistrées.

Lors des hausses des marchés financiers, les plus-values des supports en unités de compte<sup>(1)</sup> détenus dans le contrat sont transférées automatiquement sur le support en euros sécurisé, chaque mois ou chaque trimestre.



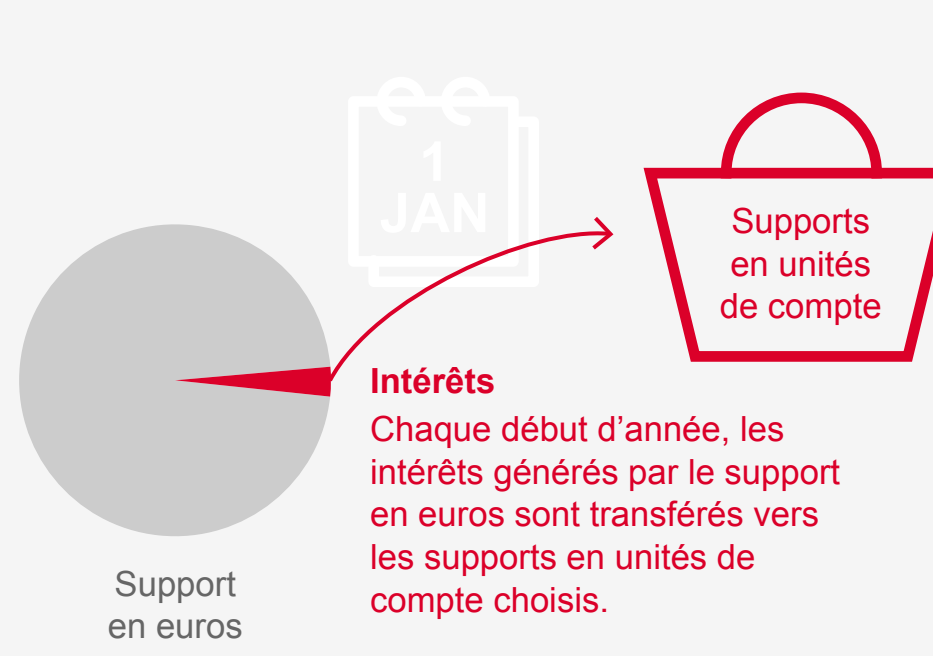
**Le +**

Profiter des hausses des marchés financiers pour augmenter la part sécurisée de votre investissement.

## Dynamisation des intérêts ou Optimisation<sup>(3)</sup>

Pour ceux qui veulent investir sur les marchés financiers sans prendre de risque sur leur capital initial.

Chaque début d'année, à partir d'un certain montant, les intérêts annuels générés par le support en euros sécurisé sont transférés automatiquement vers les supports en unités de compte<sup>(1)</sup> choisis avec votre conseiller, conformément à votre profil d'investisseur et à vos objectifs. Ces supports vous permettent de profiter du potentiel de rendement des marchés financiers en **contrepartie d'un risque de perte en capital**.



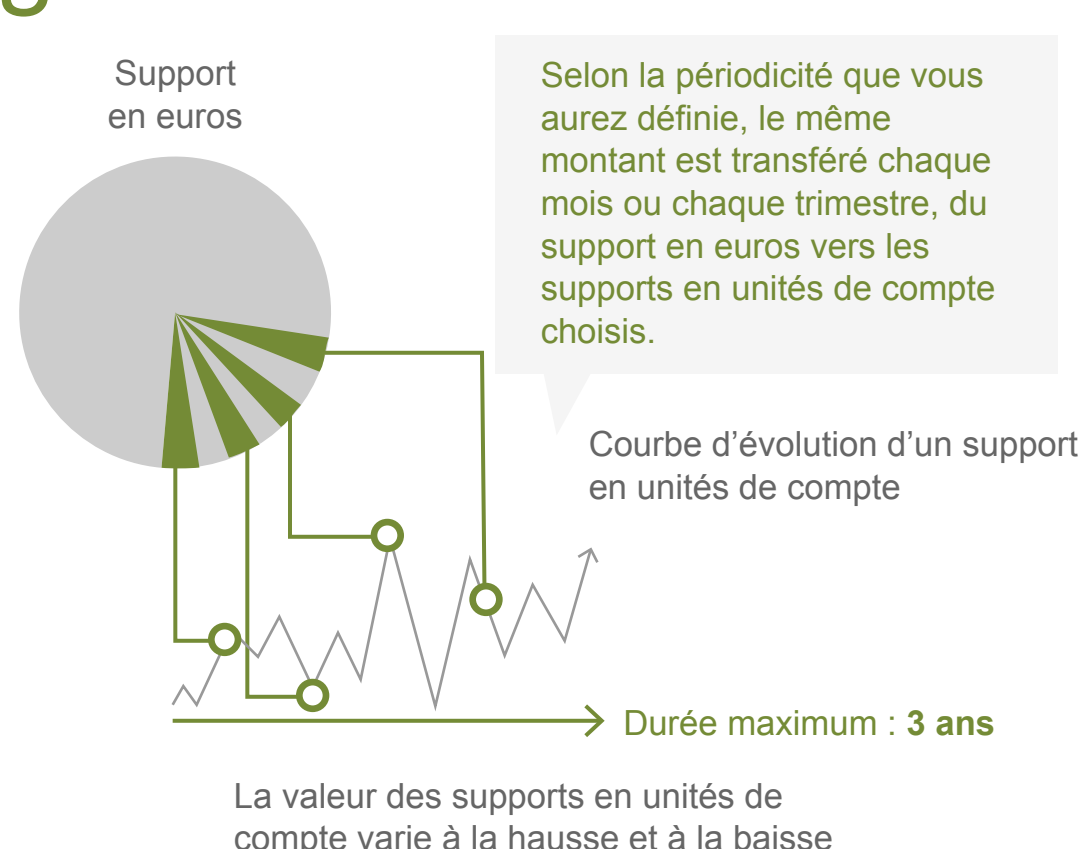
**Le +**

Investir les intérêts sur les marchés financiers sans toucher au capital initial net de frais investi sur le support en euros.

## Diversification progressive du capital ou Investissement progressif<sup>(4)</sup>

Pour ceux qui veulent atténuer les impacts des fluctuations des marchés financiers en investissant régulièrement et progressivement sur des supports en unités de compte.

Chaque mois ou chaque trimestre, un montant fixe que vous déterminez est transféré du support en euros sécurisé vers des supports en unités de compte choisis au sein du contrat, pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans. Vous choisissez les supports avec l'aide de votre conseiller, en tenant compte de votre profil d'investisseur et de vos objectifs, car **investir sur des supports en unités de compte présente un risque de perte en capital**. Vous choisissez la périodicité et la durée d'activation de l'option.



**Le +**

Que les marchés financiers soient à la hausse ou à la baisse vous investissez régulièrement pour obtenir une valeur d'investissement lissée.

## Stop loss relatif (limitation des moins-values relatives) ou Stop loss max<sup>(5)</sup>

Pour ceux qui recherchent de la performance sur les marchés financiers et sont prêts à prendre des risques dans la limite d'un seuil de baisse.

Vous définissez le seuil de baisse des marchés financiers au-delà duquel vous ne pouvez pas aller. Si ce seuil est atteint, le capital investi sur les supports en unités de compte que vous avez sélectionnés dans votre contrat est transféré automatiquement vers le support en euros sécurisé. Ainsi, votre investissement n'est plus exposé à une éventuelle perte plus importante. Votre option prend alors fin.



**Le +**

Limiter la part de risque que vous prenez en cas de baisse des marchés financiers.

## Rééquilibrage automatique

Pour ceux qui souhaitent garder la même répartition de leur capital entre les supports d'investissement choisis tout au long de la durée de leur contrat, en profitant des fluctuations des marchés financiers.

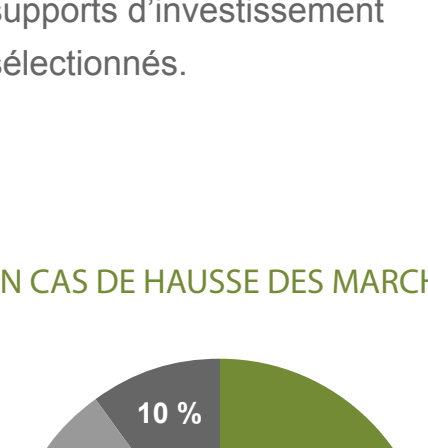
En fonction de votre profil d'investisseur, vous définissez avec votre conseiller la répartition que vous souhaitez parmi les différents supports d'investissement de votre contrat (support en euros sécurisé et **supports financiers en unités de compte<sup>(1)</sup>**) qui **présentent un risque de perte en capital dû aux fluctuations des marchés financiers** en contrepartie d'un potentiel de rendement plus élevé). Chaque mois ou chaque trimestre, la répartition de votre contrat est ajustée, le cas échéant, pour conserver la même part d'investissement entre les différents supports.

**1** Vous définissez la répartition initiale de votre capital entre les supports d'investissement sélectionnés.

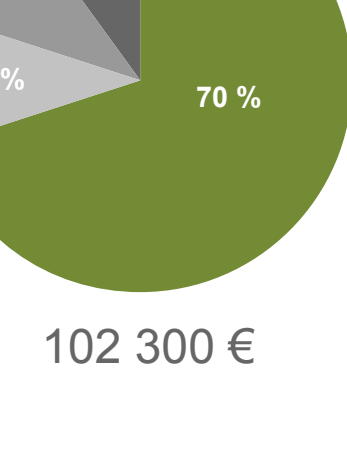
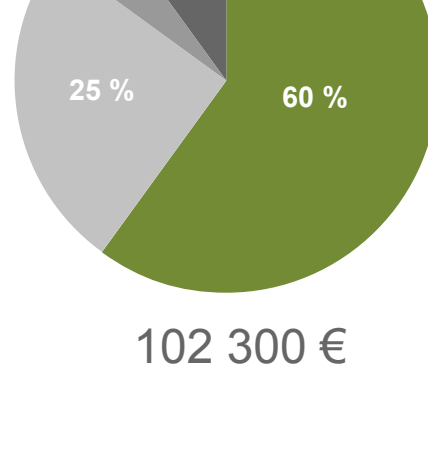
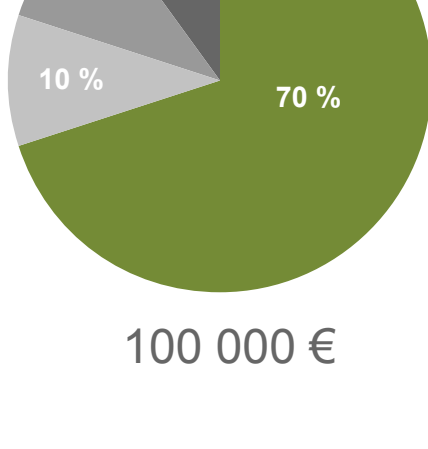
**2** À la date de constatation, la répartition du capital est comparée avec celle que vous avez définie. Si l'écart est supérieur à 100 €, la répartition du capital sur le contrat est revue.

**3** La répartition du capital entre les différents supports financiers est rééquilibrée comme vous l'avez définie.

► EN CAS DE HAUSSE DES MARCHÉS FINANCIERS



► EN CAS DE BAISSÉ DES MARCHÉS FINANCIERS



● Support en euros  
● Unité de compte 1  
● Unité de compte 2  
● Unité de compte 3

**Le +**

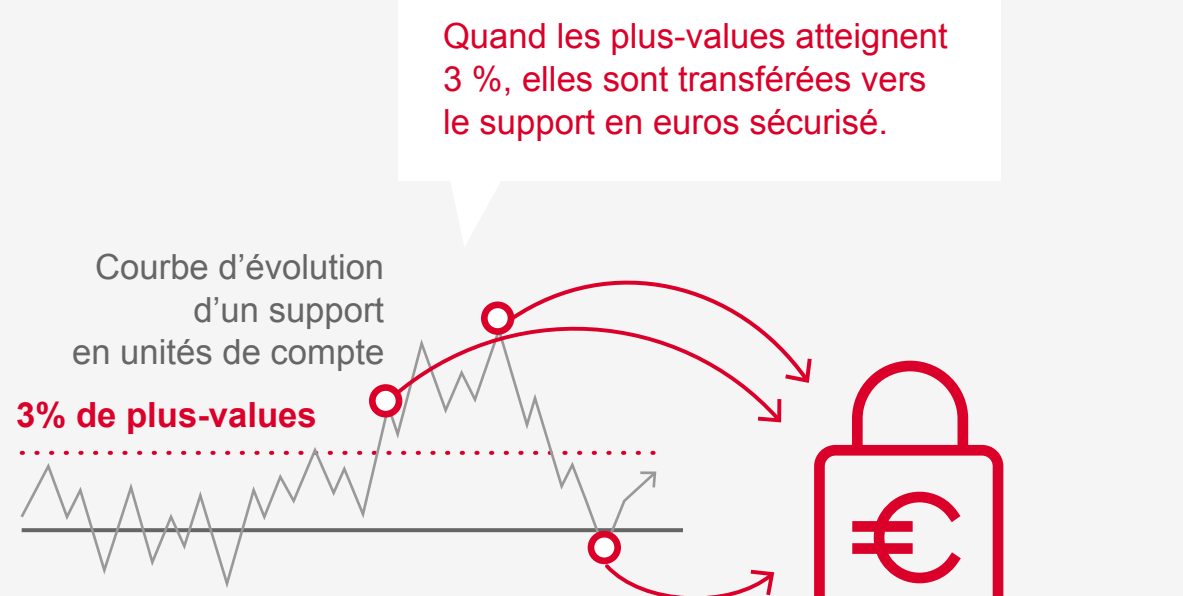
Profiter des fluctuations des marchés financiers, d'une part pour sécuriser les plus-values, et d'autre part pour investir sur davantage de supports en unités de compte<sup>(1)</sup> quand leur valeur est baissière.

## Couloir des performances

Pour ceux qui investissent sur les marchés financiers en souhaitant à la fois sécuriser les plus-values enregistrées et limiter la prise de risque sur leur capital.

Lors des hausses des marchés financiers, les plus-values des supports financiers en unités de compte<sup>(1)</sup> détenus dans le contrat sont transférées automatiquement pour être sécurisées sur le support en euros. Et, lors des baisses, le capital investi sur les supports en unités de compte est transféré automatiquement sur le support en euros sécurisé, dès que le seuil de baisse que vous avez choisi est atteint.

La valeur des supports en unités de compte retenue pour déterminer s'il y a hausse ou baisse est celle au démarrage de l'option. Ainsi, en cas de baisse des marchés financiers, la perte en capital est réelle.



**Le +**

Sécuriser ses plus-values ou son capital investi sur les marchés financiers.

Communication à caractère publicitaire.

(1) La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés financiers. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

(2) Sans frais supplémentaires pour les contrats MILLEVIE Essentielle, MILLEVIE Initiale, MILLEVIE Premium, MILLEVIE Infinité et Solution PERP. Avec des frais pour les contrats Nuances Plus et Nuances Privilage, sauf pour l'option Investissement progressif. Vous reporter à la documentation contractuelle en vigueur.

(3) Dénommée "Dynamisation des intérêts" dans les contrats MILLEVIE Essentielle, MILLEVIE Initiale, MILLEVIE Premium MILLEVIE Infinité et "Optimisation" dans les contrats Nuances Plus et Nuances Privilage.

(4) Dénommée "Diversification progressive du capital" dans les contrats MILLEVIE Premium et MILLEVIE Infinité, et "Investissement progressif" dans les contrats Nuances Plus et Nuances Privilage.

(5) Dénommée "Stop Loss relatif" dans les contrats MILLEVIE Premium et MILLEVIE Infinité, et "Stop loss max" dans les contrats Nuances Plus et Nuances Privilage.

MILLEVIE Essentielle, MILLEVIE Initiale, MILLEVIE Premium, MILLEVIE Infinité et Solution PERP sont des contrats d'assurance vie multisupports libellés en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Nuances Plus et Nuances Privilage sont des contrats d'assurance vie multisupports libellés en euros, en unités de compte et en supports croissance de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 157 697 890 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 - RCS Paris n° 493 455 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le N° 08 045 100. Contrats d'assurance vie distribués par votre Caisse d'Épargne.



CAISSE D'ÉPARGNE